



Lundi 7 septembre 2020

Prêt à relever le Défi Énergie Corrèze ?

Un challenge écologique et ludique pour maîtriser ses économies d'énergie.

Pourquoi un "Défi Énergie Corrèze"?

Depuis 2018, le Département de la Corrèze s'est engagé dans un programme d'actions partenarial ambitieux : "Corrèze Transition Écologique*" visant à une transition écologique POUR et AVEC les corréziens en les rendant acteurs de cette dynamique.

A travers ce Défi, le Département souhaite accompagner les corréziens pour une meilleure maîtrise de leurs consommations énergétiques.

* Le Département conduit d'ores et déjà de nombreuses actions dans ce domaine, notamment en matière d'aides à la rénovation énergétique des logements, mais également par l'accompagnement des communes et intercommunalités, dans leurs projets d'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments.

De quoi s'agit-il?

Un **challenge de 5 mois, de novembre 2020 à février 2021**, durant lequel les foyers corréziens sont invités à adopter durablement les bons gestes pour maîtriser leur énergie et ainsi protéger l'environnement.

Pour quels résultats?

Chaque foyer peut atteindre une économie de 8 à 10 % minimum d'énergie dans son logement et maîtriser l'évolution du montant de ses factures* tout en agissant concrètement pour le climat et l'environnement.

*Jusqu'à 200€ selon les modes de consommation et les habitudes













Comment ça marche?

Chaque famille aura des conseils quotidiens ludiques et faciles pour modifier progressivement ses habitudes de consommation. En appliquant ces astuces, sous forme de défis, chacun pourra réaliser des économies d'énergie dans sa vie quotidienne.

Une plateforme dédiée pour vous permettre :

- de suivre ses consommations au jour le jour,
- d'échanger avec les autres participants,
- de bénéficier de conseils personnalisés (s'appuyant sur l'analyse des données de suivi de consommation propres à chaque famille candidate), tout en se divertissant.

Les conditions pour participer ?

Défi énergie Corrèze s'adresse à tous les habitants du département de la Corrèze souhaitant, à travers ce défi, agir à la fois sur leur consommation et leur empreinte environnementale, mais également sur leur facture d'énergie!

- Habiter le département de la Corrèze
- Être propriétaire ou locataire d'un habitat (individuel ou collectif) équipé en chauffage électrique
- Disposer d'une connexion internet
- Être équipé d'un compteur Linky (compteur permettant à l'usager d'avoir un suivi, quasiment en temps réel, de l'évolution de sa consommation et donc de mesurer l'impact des éco-gestes réalisés).

Comment poser sa candidature?

Il suffit de déposer sa candidature en ligne, directement depuis le site internet du Département sur la page : www.correze.fr/defienergie avant le 5 octobre.

Le formulaire permet de collecter un minimum de renseignements nécessaires pour vérifier l'éligibilité des candidatures.













Courant octobre, les 240 premières personnes/familles sélectionnées se verront **gratuitement** attribuer :

- un capteur (à positionner sur leur compteur Linky) qui permet de transmettre les informations du compteur à l'application Web fournie à chaque candidat.
- des codes d'accès à une plateforme Web de suivi des consommations (accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone).

Chaque foyer pourra:

- suivre l'évolution de ses consommations d'énergie,
- être informé via un système d'alerte d'éventuels pics de surconsommation,
- être conseillé sur des éco-gestes efficaces,
- relever les défis proposés (3 défis répartis sur 5 mois : de novembre 2020 à février 2021).

Les défis permettront :

- de tester individuellement les nouvelles pratiques de consommation et éco-gestes,
- de gagner des points, pour remporter le "DÉFI ÉNERGIE CORRÈZE " parmi les 240 foyers.

Adoptez des gestes éco-responsables et devenez des héros du quotidien!

Un jeu pour les plus jeunes mais pas que!

Chaque famille aura également la possibilité de participer à un jeu de sensibilisation au développement durable : défis "zéro carbone".

Ce jeu s'adresse notamment aux plus jeunes qui auront pour mission de dépolluer un territoire virtuel et d'y réintroduire un écosystème viable.

"RELEVEZ DES DÉFIS ÉCO-RESPONSABLES DANS VOTRE VIE RÉELLE POUR RÉIMPLANTER LA VIE SUR L'ÎLE"...



Amandine **BARRAT Tél. 05 55 93 76 87**Port. 06 59 68 03 01 **abarrat@correze.fr**











Les partenaires de l'opération Défi Energie Corrèze :

Corrèze Habitat est le premier bailleur du département.

Corrèze Habitat intervient en qualité d'opérateur du logement social du Conseil départemental pour permettre aux communes corréziennes de disposer de logements sociaux à destination des familles à revenus modestes.

Présent sur près de 141 communes corréziennes et 3 communes de la Dordogne, Corrèze Habitat s'appuie sur une offre patrimoniale diversifiée de 4800 logements à destination des familles, des personnes âgées, des étudiants, des jeunes travailleurs, des gendarmes et des personnes handicapées.

Pour assurer la gestion quotidienne de son parc immobilier et une prise en charge au plus près de ses clients, Corrèze Habitat a développé un réseau de proximité accessible et réactif à travers trois agences situées sur les arrondissements de Brive (Donzenac), de Tulle et Ussel et s'appuie sur une équipe de 89 collaborateurs.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Elle intervient, de la recherche à la diffusion de l'information, dans les domaines de la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air...

Elle est partenaire du Contrat "Corrèze Transition Écologique" et soutient ce Défi Énergie Corrèze.

EN SAVOIR PLUS

- www.correze.fr/defienergie
- https://www.correzehabitat.fr/actualites/
- www.correze.fr/CTE
- <u>www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/transition-energetique-coeur-lademe</u>



Tél. 05 55 93 76 87Port. 06 59 68 03 01
abarrat@correze.fr



Hôtel du Département MARBOT 9, rue René et Émile FAGE - 19000 Tulle

